



Zentrale Dienste
Luzernerstrasse 82 • CH-6010 Kriens
Tel. G. +41 41 449 60 82
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

2. Swiss Karate League 2019

Invitation des athlètes, arbitres, coaches

Salle de la Riveraine
Rue du Littoral 1
2000 Neuchâtel

Samedi, 14 septembre 2019

Catégories U12, U14 Minimes Individuel
Catégories U14 Minimes Kata Equipe
Catégories U16 Cadets Individuel

Dimanche, 15 septembre 2019

Catégories U18 Juniors Individuel et Kata Equipes
Catégories U21 Individuel
Catégories 18+ Elite Individuel et Kata Equipes

Organisateur: Neuchâtel Karaté-Do



En collaboration avec **Budo-Sport AG Berne**, sponsor officiel de la SKF et de l'équipe nationale SKF

Swiss Karate Federation Partners



qualitop

Budo-Sport AG Bern
Offizieller Ausrichter der SKF
Fournisseur officiel du FSK

CONCORDIA



Zentrale Dienste
Luzernerstrasse 82 • CH-6010 Kriens
Tel. G. +41 41 449 60 82
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Les désignations de fonction et de titre de ce document qui sont utilisées valent pour les deux sexes.

Autorisation de participation

Seuls les karatékas et les Dojos/Clubs qui ne sont pas suspendus par leur section ou par la SKF et qui sont en possession d'un passeport SKF valable avec les inscriptions requises sont autorisés à participer aux manifestations de la Fédération Suisse de Karaté (SKF) :

- Nom, prénom, domicile, date de naissance
- Photo-passeport originale et cachet de la SKF
- Nom du club
- Timbre annuel de licence SKF valable, payé à la section/SKF
- Signature du président central SKF
- Grade : inscrit correctement et signé
- Pour les mineurs (moins de 18 ans) : Autorisation écrite du représentant légal
Une signature unique suffit et est valable jusqu'à nouvel ordre du représentant légal.

Les inscriptions au crayon ne seront pas validées !

Le comité central se réserve le droit de transmettre des passeports pour contrôle à la commission technique de la section.

Les athlètes participent en principe pour le dojo qui est indiqué dans le passeport. Chaque Club et Ecole est tenu, pour chacun de ses membres qui pratique le karaté, de prendre chaque année un timbre de licence valable. Les dirigeants sont responsables de faire en sorte de coller successivement les timbres de licence dans le passeport officiel de karaté de la Fédération Suisse de Karaté. Les athlètes dont le passeport ne sera pas envoyé dans les délais et/ou qui ne sera pas en ordre, ne pourront pas participer aux manifestations SKF. En cas de récidive, l'interdiction pourra être prolongée.

Les personnes qui contreviennent à la Charte éthique de Swiss Olympic/Office fédéral du sport ou au Code de comportement (athlètes, entraîneurs), ou se trouvent dans une situation correspondante, peuvent être interdits de participation sur décision commune du président central et du président de la Commission nationale d'arbitrage. Les informations à ce propos sont communiquées par le secrétariat central suite à l'annonce correspondante.

Les étrangers avec un domicile fixe à l'étranger (50 km max. de la frontière suisse) sont autorisés de participer aux tournois SKF dans la mesure où ils sont en possession d'un passeport SKF comportant 3 timbres de licences successifs, ils ne sont pas inscrits à une deuxième nation et ne participent pas pour cette nation aux tournois. Pour l'inscription aux Championnats Suisses et aux tournois Swiss Karate League, une attestation écrite de domicile de la commune ou de la ville doit être fournie. Le Dojo doit certifier par écrit que l'athlète s'entraîne régulièrement au karaté dans un Dojo de la SKF. Lorsqu'il est constaté que cette réglementation n'est pas/n'a pas été respectée, l'athlète sera disqualifié et le Dojo sera sanctionné.

Inscription des athlètes et des coaches à www.sportdata.org

Une inscription est valable si tous les documents demandés sont joints à l'inscription :

- Passeport SKF autorisé
- Athlètes : Déclaration de soumission antidopage à partir de 14 ans (catégorie U16, validité illimitée)
- Inscriptions des noms des coaches officiels avec photo
- Copie de la quittance des frais d'inscription payés
- Inscription pour le tournoi Online à www.sportdata.org





Zentrale Dienste
Luzernerstrasse 82 • CH-6010 Kriens
Tel. G. +41 41 449 60 82
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Pour toutes les compétitions, les passeports peuvent être envoyés une fois pour le contrôle au secrétariat central SKF. Ensuite, ils ne doivent plus être présentés aux tournois de la SKF. La liste des passeports contrôlés sera publiée sur le site Internet de la SKF www.karate.ch. Le responsable du Dojo inscrit et signe les résultats des tournois lui-même dans les passeports.

Autorisation athlètes pour l'année 2019

Pour l'année 2019, tous les athlètes doivent être ré-autorisés. Les passeports, ainsi que les formulaires «déclaration de soumission anti-dopage» (à partir de 14 ans, catégorie U16) des participants qui n'ont pas encore soumis ce formulaire, doivent être soumis au plus tard **mercredi 4 septembre 2019** à:

Swiss Karate Federation
Secrétariat central: Marianne Furrer
Luzernerstrasse 82
6010 Kriens

Arbitres

L'enregistrement des arbitres SKF international, national A, B, C et D (candidats) doit être effectué via www.sportdata.org. **Le délai d'inscription est mercredi 4 septembre 2019 !**

Des questions doivent être soumises directement au responsable dans la commission nationale d'arbitrage (CNA) de la section correspondante, qui sont :

Sektion SKU	Hakan Güldür, hakan.quelduer@six-group.com
Section SKR	Beni Isenegger, beni.isenegger@im-puls.ch
Section SWKO	Bettina Süess, bettina@essen-plus.ch
Section SKC-R	Patrick Baeriswyl, patrick.baeriswyl@cbaonsite.ch
Section SKA	Momcilo Milovanovic, fudokan@karatebasel.ch
Sektion SSK	Michael Flach, m.flach@hispeed.ch

Co-voiturage

Le voyage aller et retour sera organisé ensemble autant que possible et doit être annoncé à l'avance à www.sportdata.org

Engagement des arbitres avec une licence

Une licence d'arbitre ne comprend pas le droit à une application et/ou engagement universelle dans la finale.

Délai d'inscription

Mercredi, 4 septembre 2019

Inscription des arbitres, athlètes et des coaches Online sur www.sportdata.org.

Les inscriptions et documents tardifs ne pourront plus être pris en compte.

En cas d'inscriptions incorrectes une amende de Fr. 100.- devra être acquittée. Si ces frais d'amende sont réglés à temps (jusqu'à la publication du tirage au sort) et l'inscription est complétée à temps (jusqu'à 1 jour avant le tirage au sort), l'autorisation au tournoi est possible.





Zentrale Dienste
Luzernerstrasse 82 • CH-6010 Kriens
Tel. G. +41 41 449 60 82
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Tirage au sort

Vendredi, 6 Septembre 2019

Lieu: Swiss Karate Federation, Secrétariat central, Kriens

Les athlètes seront pris en compte dans le tirage au sort, seulement si **TOUT** est en ordre le jour du tirage au sort (autorisation, la preuve des frais d'inscriptions payés, la preuve des frais de l'amende payés). Sinon, les athlètes ne pourront pas participer.

Frais de participation

CHF 25.- Minimes et Cadets Individuel CHF 35.- Elite Individuel
CHF 30.- Juniors et U21 Individuel CHF 50.- Kata Equipe

Les frais de participation sont à verser dans le délai fixé d'inscription, (le 4 septembre 2019 au plus tard) à :

Versement pour : UBS AG, CH-8098 Zürich.

Swiss Karate Federation, Luzernerstrasse 82, 6010 Kriens. IBAN-Nr.: CH860023223210990502L

Dans des cas exceptionnels - communiqués à l'avance - la réception du paiement des frais d'inscription **sur le compte SKF** sera acceptée **au moins deux jours avant le tirage**. Les personnes pour lesquelles les frais d'inscription n'ont pas été payés à cette date ne peuvent pas participer au tournoi.

Anti-Dopage

Selon la directive de Swiss Olympic, chaque athlète des catégories Cadets, Juniors et Elite signe une déclaration de soumission. Aux mineurs (pas encore 18 ans), le représentant légal doit signer en plus. Des formulaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat central SKF.

L'athlète signataire de ce document renonce à toute forme de dopage. En cas d'infraction en rapport avec le dopage, l'athlète accepte la sanction qui lui sera infligée conformément aux Statuts et aux dispositions de Swiss Olympic (www.swissolympic.ch). Il déclare les connaître. Il reconnaît la compétence exclusive de l'autorité disciplinaire de Swiss Olympic comme autorité de première instance dans le jugement de fautes en relation avec le dopage et il accepte expressément de reconnaître son droit de prononcer un jugement.

Les décisions de l'autorité disciplinaire peuvent, par la suite, être portées devant le TAS (Tribunal arbitral du sport). Celui-ci décide de façon définitive. L'athlète se soumet également à la compétence exclusive du TAS en tant qu'autorité de recours dans le sens d'un tribunal d'arbitrage indépendant, ceci à l'exclusion des tribunaux civils. Il s'agit, en l'occurrence, d'appliquer les dispositions du «Code de l'arbitrage en matière de sport».

L'alcool et les cannabinoïdes (par ex. le marijuana, le haschisch) sont considérés comme dopage!

Vous trouverez les directives et les listes des méthodes et des substances défendues, ainsi que des médicaments autorisés sur le site internet www.antidoping.ch/fr/.

Banque de données sur les médicaments www.antidoping.ch/fr/

Application gratuite dans l'iTunes-Store <https://itunes.apple.com/us/app/antidoping-switzerland/id447592904>

La possibilité de vérifier si un médicament autorisé en Suisse contient des substances interdites ou non.





Zentrale Dienste
Luzernerstrasse 82 • CH-6010 Kriens
Tel. G. +41 41 449 60 82
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Règlement

Selon règlement WKF/SKF.

Pesée

La pesée est obligatoire pour **TOUS** les athlètes Kumite, y compris les enfants, à tous les tournois de la Swiss Karate League (inclus les Championnats Suisses Individuel). Les tolérances de poids et les temps de pesée correspondantes sont valables.

Assurance

Les participants ont la responsabilité de se munir d'une couverture d'assurance adéquate. L'organisateur, ainsi que la SKF, ne peuvent être tenus en aucun cas pour responsables. Par leur inscription, les participants et le responsable de Dojo attestent qu'ils sont en bonne santé, physiquement et psychologiquement, aptes au sport, et qu'ils peuvent participer sans problème au tournoi.

Double participation catégorie

Aucune participation double n'est autorisée. Les exceptions sont mentionnées dans les catégories.

Coach

Seuls les accompagnants avec une carte de coach officiel SKF valable ont le droit de prendre place à l'endroit qui leur est réservé. D'autres accompagnants ne sont pas autorisés dans la salle.

Tenue : Karate-Gi ou revêtement de sport ! (T-Shirt possible, aucune casquette, aucun sac à dos).

Un coach est autorisé pour 5 karatékas, avec un maximum de 6 coachs par Dojo (un coach par tatami). La carte de coach est uniquement valable avec la carte additionnelle avec nom, adresse et photo du coach. Une carte de coach de remplacement peut être délivrée le jour du tournoi, uniquement à titre exceptionnel et en échange d'une taxe de CHF 20.-.

Equipement

Karaté-Gi blanc (le sigle du club est autorisé sur le côté gauche de la poitrine). Les bandages doivent être acceptés par la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA). Les lentilles de contact sont sous la responsabilité de chacun. Les lunettes, bijoux, objets métalliques, couvre-chefs, etc. sont interdits dans toutes les catégories !

Obligatoire pour Kumité :

- Ceintures rouge et bleue
- Protège-poings rouges et bleus officiels
- Protège-pieds rouges et bleus officiels
- Protège-dents
- Plastron pour les filles/dames à partir de 12 ans
- **Dès U14:** protection du corps officiel, protège-tibias rouges et bleus officiels

Autorisé pour Kumité :

- Coquille pour les garçons/hommes (seulement WKF approved permis)
- Minimes U12 : protège-tibias autorisés (rouges et bleus officiels, blancs comme par le passé)
- Minimes U12 : protection du corps officiel

Seules les protections qui remplissent les exigences de la WKF seront acceptées par la commission nationale d'arbitrage SKF (CNA): <http://www.karateprotections.com/>





Zentrale Dienste
Luzernerstrasse 82 • CH-6010 Kriens
Tel. G. +41 41 449 60 82
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Responsable d'arbitrage

Commission Nationale d'Arbitrage SKF (CNA).

P. Lüthold, P. Baeriswyl, B. Isenegger, D. Brunner, M. Milovanovic, M. Bisaro, M. Flach, B. Süess, L. Pham, K. Broder, H. Güldür.

Sanctions

Les karatékas, qui ont été exclus des sections de la SKF en raison d'un comportement fortement antisportif, ne peuvent pas participer aux manifestations de la SKF pendant la durée de leur interdiction. Les noms des sportifs interdits sont à transmettre au Comité Central SKF. En cas de récidive, il peut s'ensuivre l'exclusion de la SKF.

Les athlètes et les accompagnants, qui reçoivent lors d'une manifestation officielle SKF un Shikkaku – qui est confirmé dans les 7 jours par le président de la Commission Nationale d'Arbitrage CNA –, sont automatiquement exclus pour une année de tous les tournois au sein de la SKF. En cas de récidive, le Comité Central décidera – après discussion avec la Commission Nationale d'Arbitrage CNA – pour une suspension de plusieurs années ou une exclusion de la SKF.

L'organisateur (président du comité d'organisation) peut exclure des athlètes, des coaches, des accompagnateurs et des spectateurs de la salle, si ceux-ci ne s'en tiennent pas aux instructions du comité d'organisation ou des services de sécurité. En cas d'infraction lourde, la suspension peut – si elle est confirmée dans 7 jours par le président central et/ou son représentant – être exprimée pour une année pour tous les tournois au sein de la SKF. En cas de récidive, le comité central décidera d'une suspension de plusieurs années ou d'une exclusion de la SKF.

En cas de menaces et/ou de violences à l'égard des arbitres ou des personnes officielles, la SKF se réserve le droit de prendre des mesures pénales.

Le Comité Central peut exclure des tournois SKF pour une période déterminée ou indéterminée des athlètes, des coaches et des personnes présentes dans la salle de sport pour tout incident verbal ou physique portant atteinte à l'esprit sportif et non sanctionné. Seules les descriptions écrites des faits (enregistrement filmé admis) avec déclarations de témoins seront prises en considération en tant que témoignages pour la procédure de sanction. Tous les documents doivent être parvenus au plus tard sept jours après l'événement sportif au Président central par courrier recommandé. Avant chaque sanction, une audience légale est garantie par obligation. De même pour l'audition de témoins à décharge.

Protestation

Les contestations doivent être signalés au chef Tatami immédiatement (au plus tard une minute après la fin du combat). Le formulaire de réclamation (disponible auprès du chef de Tatami) doit être rempli complètement et signé dans les 4 minutes. Un acompte de CHF 200.- doit être déposée. Dans le cas où la contestation est approuvée, le montant sera remboursé.

Remise des médailles

Lorsqu'un vainqueur ne peut pas prendre part à la remise des médailles, lui ou le coach doit demander une autorisation auprès de la Commission Nationale d'Arbitrage CNA. Celle-ci décidera si les motifs invoqués sont suffisants.

Une tenue correcte (Karaté-Gi ou vêtement de sport) est exigée lors de la remise des médailles !

En cas de non-respect le classement sera retiré et le Comité Central SKF prononcera une sanction à l'encontre de l'athlète fautif. En cas de récidive, l'athlète sera suspendu pour le prochain tournoi de la Swiss Karate League.





Zentrale Dienste
Luzernerstrasse 82 • CH-6010 Kriens
Tel. G. +41 41 449 60 82
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Photographes

Les photographes ont besoin d'une autorisation officielle de la SKF (pour le domaine des tatamis). Ils ne doivent pas gêner la compétition (organisateurs, arbitres, coaches, fonctionnaires, athlètes).

Qualification Championnats Suisses Individuels

Des athlètes, qui ont atteint 6 points aux tournois de la Swiss Karate League sont qualifiés automatiquement pour les Championnats Suisses en catégorie individuel. Il est possible de changer la catégorie de poids en Kumité. Lors des Championnats Suisses, un tirage au sort normal aura lieu, même avec moins de 5 participants inscrits dans une catégorie. Les athlètes du pool olympique officielle de Kumité sont directement qualifiés pour les Championnats Suisse.

Vainqueur de coupe Swiss Karate League catégories Elite

L'athlète, qui est en tête de la liste de points dans une catégorie Elite (18+), après les trois tournois de la Swiss Karate League Sursee, Lausanne et Neuchâtel, gagne le titre de vainqueur de coupe de l'année. En cas de l'égalité de points, la première priorité sera attribuée à la victoire, puis à la 2^e place, et finalement la 3^e place.

Classement Swiss Karate League

Il existe la liste officielle de classement de la Swiss Karate League. Le classement fonctionne de la même manière que le classement de la Karate1 League. Une description est disponible sous

http://setopen.sportdata.org/skfranking/ranking_information_general.php

<http://setopen.sportdata.org/skfranking>

Annexes

Formulaire déclaration de soumission antidopage.

Sous réserve de modifications. Toutes les informations et horaires détaillés peuvent être consultés sur le site Internet www.sportdata.org et www.karate.ch



Catégories U12 et U14 Minimes

L'année de naissance est prise en considération

Dans le cas où une catégorie individuelle regrouperait moins de 4 athlètes au délai d'inscription, ils participeront automatiquement dans la catégorie supérieure de leur classe d'âge. S'il s'agit de la catégorie la plus élevée, ils participeront automatiquement dans la première catégorie inférieure.

La catégorie Kata équipe est exécutée lors des tournois Swiss Karate League et lors des Championnats Suisses à partir du nombre de deux équipes.

Chaque vainqueur est tenu de s'annoncer immédiatement à la table du responsable de son tatami.

KATA INDIVIDUEL

Catégories	Désignation	Grade minimum	Age	Année
U12	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	10	2009
U12	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	10	2009
U12	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	11	2008
U12	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	11	2008
U14	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	12	2007
U14	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	12	2007
U14	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	13	2006
U14	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	13	2006

Shobu système, système de repêchage Montréal.

Eliminatoires et finales avec les drapeaux.

Libre choix de Kata (Tokui-Kata) de la liste officielle WKF.

Un Kata différent doit être présenté à chaque tour.

Après l'appel des deux compétiteurs, ils présentent simultanément ou individuellement le Tokui-Kata (selon le nombre des compétiteurs et l'horaire). En 1/2 finale (les 4 derniers), lors de la décision pour la 3e place et en finale, les deux compétiteurs présentent leur Kata individuellement.

KATA EQUIPES

Des athlètes de différents dojos peuvent former une équipe.

Catégories	Désignation	Grade minimum	Age	Année
U14	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	10-13	2009-2006
U14	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	10-13	2009-2006

Shobu système, système de repêchage Montréal.

Eliminatoires et finales avec les drapeaux.

Finale et décision 3e place : La catégorie est exécutée **sans** Bunkai.

Après l'appel des deux équipes, chacune présente son Kata successivement.

Libre choix de Kata (Tokui-Kata) de la liste officielle WKF pour les éliminatoires et la finale.

Le même Kata ne peut pas être présenté 2x successivement (à l'exception lors de la décision pour 3e place et en finale). Dans cette discipline, les enfants doivent donc pouvoir exécuter deux Katas différents.

Exemple:

1. Tour: Un Kata (Tokui-Kata) de la liste officielle WKF.
2. Tour: Un autre Kata (Tokui-Kata) de la liste officielle WKF.
3. Tour: Le Kata du 1er tour peut être répété, mais pas le Kata du 2e tour.
4. Tour: Le Kata du 1er tour ou du 2e tour peut être répété, mais pas le Kata du 3e tour.

KUMITE INDIVIDUELS

Catégories	Désignation	Grade minimum	Poids	Age	Année
U12	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	10-11	2009-2008
U12	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	10-11	2009-2008
U14	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	12-13	2007-2006
U14	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Léger-Moyen, Moyen, Lourd	12-13	2007-2006

Shobu système, système de repêchage Montréal.

Durée de combats U12 et U14 est 1 ½ minutes effectives.

Equipement voir page 5.

Catégorie U12 : Partie de la tête (Jodan): Absolument aucune touche n'est autorisée (techniques de poing et de pied). Partie du ventre ou du dos (Chudan): Une légère touche de la surface du karategi est autorisée, mais pas de contact sur le corps.

Catégorie U14 : Règlement WKF U16 (exception la durée de combat 1 ½ minutes)

Catégories de poids

Les catégories des poids seront déterminées selon les inscriptions. La répartition s'effectue de manière égale dans les catégories mentionnées. **Pour cette raison, il faut mentionner le poids exact lors de l'inscription sur www.sportdata.org.**

Tolérance de poids

+/- 3000 Grammes.

Pesée au bord du tatami

Chaque enfant se doit peser avant le début de sa catégorie directement au bord du tatami. Si la tolérance de poids de +/- 3000 Grammes n'est pas respectée, l'enfant ne peut pas participer en Kumité.

Catégories U16 Cadets, U18 Juniors, U21, 18+ Elite

L'année de naissance est prise en considération

Dans le cas où une catégorie individuelle regrouperait moins de 4 athlètes au délai d'inscription, ils participeront automatiquement dans la catégorie supérieure de leur classe d'âge. S'il s'agit de la catégorie la plus élevée, ils participeront automatiquement dans la première catégorie inférieure.

La catégorie Kata équipe est exécutée lors des tournois Swiss Karate League et lors des Championnats Suisses à partir du nombre de deux équipes.

Chaque vainqueur est tenu de s'annoncer immédiatement à la table du responsable de son tatami.

KATA INDIVIDUELS

Les Juniors et U21 peuvent participer en catégorie Elite.

Catégories	Désignation	Désignation	Grade minimum	Age	Année
U16	Cadets	Dames	Ceinture bleue (5e kyu)	14-15	2005-2004
U16	Cadets	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	14-15	2005-2004
U18	Juniors	Dames	Ceinture bleue(5e kyu)	16-17	2003-2002
U18	Juniors	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	16-17	2003-2002
U21	U21	Dames	Ceinture bleue (5e kyu)	18-20	2001-1999
U21	U21	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	18-20	2001-1999
18+	Elite	Dames	Ceinture bleue (5e kyu)	dès 18	2001 et plus âgé
18+	Elite	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	dès 18	2001 et plus âgé

Shobu système, système de repêchage Montréal.

Eliminatoires et finales avec les drapeaux.

Libre choix de Kata (Tokui-Kata) de la liste officielle WKF.

Un Kata différent doit être présenté à chaque tour.

Le nombre de Kata à présenter dépend du nombre de participants.

Nombre de participants	Nombre de Kata
65-128	7
33-64	6
17-32	5
9-16	4
5-8	3
4	2

Dès les 1/4 de finale (les 8 derniers), les compétiteurs présentent leur Kata individuellement à tour de rôle. Dans les tours précédents, on présente le Kata simultanément 2 par 2.



Zentrale Dienste
Luzernerstrasse 82 • CH-6010 Kriens
Tel. G. +41 41 449 60 82
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

KATA EQUIPES

Des athlètes de différents dojos peuvent former une équipe.

L'athlète le plus âgé détermine la catégorie. Aucune double participation autorisée.

Catégories	Désignation	Désignation	Grade minimum	Age	Année
U18	Juniors	Dames	Ceinture bleue, 5e Kyu	10-17	2009-2002
U18	Juniors	Hommes	Ceinture bleue, 5e Kyu	10-17	2009-2002
18+	Elite	Dames	Ceinture bleue, 5e Kyu	dès 16	2003 et plus âgé
18+	Elite	Hommes	Ceinture bleue, 5e Kyu	dès 16	2003 et plus âgé

Shobu système, système de repêchage Montréal.

Eliminatoires et finales avec les drapeaux.

Libre choix de Kata (Tokui-Kata) de la liste officielle WKF.

Un Kata différent doit être présenté à chaque tour.

Après l'appel des deux équipes, chacune présente son Kata successivement.

Finale et décision 3e place

Présentation Kata équipe avec application-Kata (présentation Kata et Bunkai, max. 5 minutes).

Tenir compte du règlement !



KUMITE INDIVIDUEL

Grade minimum : ceinture bleue (5e kyu).

Les Juniors U21 peuvent participer également en catégorie Kumité Elites à des fins d'encouragement.

Hommes Cadets U16 14-15 (2005-2004)
-52, -57, -63, -70, +70

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids national : **+/-500 grammes**
(international : +/-100 grammes)
Durée de combat : 2 minutes effectives

Dames Cadets U16 14-15 (2005-2004)
-47, -54, +54

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids national : **+/-500 grammes**
(international : +/-100 grammes)
Durée de combat : 2 minutes effectives

Hommes Juniors U18 16-17 (2003-2002)
-55, -61, -68, -76, +76

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids national : **+/-500 grammes**
(international : +/-100 grammes)
Durée du combat : 2 minutes effectives

Dames Juniors U18 16-17 (2003-2002)
-48, -53, -59, +59

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids national : **+/-500 grammes**
(international : +/-100 grammes)
Durée du combat : 2 minutes effectives

Hommes U21 18-20 (2001-1999)
-60, -67, -75, -84, +84

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids : **+/-200 grammes**
Durée de combat : 3 minutes effectives

Dames U21 18-20 (2001-1999)
-50, -55, -61, -68, +68

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids : **+/-200 grammes**
Durée de combat : 3 minutes effectives

Hommes Elite 18+ dès 18 (2001 et plus âgé)
-60, -67, -75, -84, +84

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids : **+/-200 grammes**
Durée du combat : 3 minutes effectives

Dames Elite 18+ dès 18 (2001 et plus âgé)
-50, -55, -61, -68, +68

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids : **+/-200 grammes**
Durée du combat : 3 minutes effectives



Zentrale Dienste
Luzernerstrasse 82 • CH-6010 Kriens
Tel. G. +41 41 449 60 82
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Horaire samedi, 14 septembre 2019 (provisoire) **Catégories U12, U14 Minimes et U16 Cadets**

Les repêchages et les finales de chaque catégorie auront lieu de suite à la fin des éliminatoires.
La pesée dès U16 sera environ à 10.00 et à 13.00.

07.30	Entrée des athlètes
07.45	Briefing des arbitres
08.30	Kata Equipes U14 Kata Individuel U12, U14
10.30	Kumité Individuels U12, U14 (pesée directement au bord du tatami)
13.00	Remise des médailles / pause
14.00	Kata Individuel U16
15.30	Kumité Individuel U16
18.00	Remise des médailles

Horaire dimanche, 15 septembre 2019 (provisoire) **Catégories U21 et Elite**

Les repêchages de chaque catégorie, les finales Kata équipe et les finales U18 auront lieu de suite à la fin des éliminatoires. **La pesée sera environ à 09.30 et 11.00.**

07.30	Entrée des athlètes
07.45	Briefing des arbitres
08.30	Kata Equipe U18, Kata Equipe Elite
08.45	Kata Individuel U18, U21 Kata Individuel Elite
11.00	Finale Kata Individuel
11.30	Kumité Individuel U21, U18 partie 1
12.15	Finale Kumité Individuel
13.00	Remise des médailles / Pause
14.00	Kumité Individuel U21, U18 partie 2 Kumité Individuel Elite
17.00	Finale Kumité Individuel
17.30	Remise des médailles

L'horaire définitif sera publié sur les sites internet www.sportdata.org et www.karate.ch.

